

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 1 de 13

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

ADDINOL Penta-Cool WM 102

UFI: THRS-N6UT-C20X-0YY0

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation de la substance/du mélange**

Substances pour travailler le métal.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fabricant**

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH  
Gebäude 4609  
Rue: Am Haupttor  
Lieu: D-06237 Leuna  
Téléphone: +49 (0) 3461 845-0  
Téléfax: +49 (0) 3461 845-555  
E-mail: info@addinol.de  
Interlocuteur: Service technique  
Internet: www.addinol.de  
Service responsable: Service technique d'ADDINOL

**Fournisseur**

Société: ADDINOL Lube Oil GmbH  
Gebäude 4609  
Rue: Am Haupttor  
Lieu: D-06237 Leuna  
Téléphone: +49 (0) 3461 845-206  
Téléfax: +49 (0) 3461 845-555  
E-mail: info@addinol.de  
Interlocuteur: Anwendungstechnik A. Flach  
Internet: www.addinol.de

**1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Berlin +49 (0) 30 30686700**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Skin Irrit. 2; H315  
Eye Irrit. 2; H319  
Aquatic Chronic 3; H412

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Mention: Attention  
d'avertissement:

Pictogrammes:



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 2 de 13

**Mentions de danger**

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Conseils de prudence**

P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Éliminer le contenu/récipient dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

**Étiquetage particulier de certains mélanges**

EUH208	Contient 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.
--------	---

**Conseils supplémentaires**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

**2.3. Autres dangers**

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Ne pas laisser le produit épandu s'infiltrer dans le sol.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants pertinents**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine			1 - < 2,5 %
	201-162-7	603-082-00-1	01-2119475331-43	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1; H312 H314 H318			
141-43-5	2-Aminoethanol			1 - < 2,5 %
	205-483-3			
	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, STOT SE 3; H332 H312 H302 H314 H317 H335			
101-83-7	Dicyclohexylamine			0,5 - < 1 %
	202-980-7			
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H302 H314 H400 H410			
4299-07-4	2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one			0,1 - < 0,3 %
	420-590-7	606-079-00-3		
	Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H314 H317 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Penta-Cool WM 102

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 3 de 13

#### Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
78-96-6	201-162-7	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine	1 - < 2,5 %
		dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: DL50 = 2700 mg/kg	
141-43-5	205-483-3	2-Aminoethanol	1 - < 2,5 %
		par inhalation: ATE = 11 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 1,5 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 1100 mg/kg; par voie orale: ATE = 500 mg/kg	
101-83-7	202-980-7	Dicyclohexylamine	0,5 - < 1 %
		dermique: DL50 = 200 - 316 mg/kg; par voie orale: DL50 = 200 mg/kg	

#### Information supplémentaire

DMSO-Extract < 3 %; IP 346. Système de classification : la classification correspond aux listes CE actuelles complétées par des données de la littérature et des indications des entreprises.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

##### Indications générales

Protection individuelle du premier sauveteur. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

##### Après inhalation

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

##### Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

##### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

##### Après ingestion

NE PAS faire vomir.

Rincer la bouche abondamment à l'eau. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aide élémentaire, décontamination, traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyens d'extinction appropriés

Mousse. Poudre d'extinction. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Eau pulvérisée.

##### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau de forte puissance.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). suie. Phosphore oxydes

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Penta-Cool WM 102

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 4 de 13

#### Information supplémentaire

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

##### Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit. Eloigner toute source d'ignition. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes. Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

##### Autres informations

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination. Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Section 12: Informations écologiques  
Evacuation: voir rubrique 13

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### Consignes pour une manipulation sans danger

Travailler dans des zones bien ventilées ou avec un masque respiratoire à filtre. Éviter la formation de brouillard d'huile. Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

##### Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

##### Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser. Au poste de travail, ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer ni priser.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

##### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Maintenir l'emballage au sec et bien fermé pour éviter une contamination et l'absorption d'humidité. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

##### Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.  
Tenir à l'écart de: Comburant

##### Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger contre: Radiations UV/rayonnement solaire, gel, forte chaleur.  
Température de stockage conseillée : 5 - 40°C

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 5 de 13

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Indications détaillées: voir notice technique.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m <sup>3</sup>	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
141-43-5	2-Aminoéthanol	2	5		VME 8 h	S	
		4	10		VLE courte durée		

**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine			
	Consommateur DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,88 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, aigu	par inhalation	systémique	0,88 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,51 mg/kg p.c./jour
	Consommateur DNEL, aigu	dermique	systémique	0,51 mg/kg p.c./jour
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	3,6 mg/m <sup>3</sup>
	Consommateur DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	0,28 mg/kg p.c./jour
101-83-7	Dicyclohexylamine			
	Salarié DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	0,353 mg/m <sup>3</sup>
	Salarié DNEL, à long terme	dermique	systémique	0,1 mg/kg p.c./jour

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ADDINOL Penta-Cool WM 102

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 6 de 13

## Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	Valeur
Milieu environnemental		
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine	
Eau douce		0,032 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,323 mg/l
Eau de mer		0,003 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,226 mg/kg
Sédiment marin		0,023 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		3,3 mg/l
Sol		0,026 mg/kg
101-83-7	Dicyclohexylamine	
Eau douce		0,002 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,01 mg/l
Eau de mer		0 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,075 mg/kg
Sédiment marin		0,007 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		21 mg/l
Sol		0,014 mg/kg

## Conseils supplémentaires

source:

Recommended limit value for cooling lubricants (steam and aerosol)

MAK: 10 mg/m<sup>3</sup>

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## Contrôles techniques appropriés

S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

## Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

## Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques. Normes DIN/EN : EN 166

## Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Normes DIN/EN : EN ISO 374

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: 480 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.7 mm.

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: 30 min

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Épaisseur du matériau des gants: 0.4 mm

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 7 de 13

**Protection de la peau**

Porter un vêtement de protection approprié. Changer les vêtements imprégnés. Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

**Protection respiratoire**

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire. masque complet (DIN EN 136). Protection respiratoire avec filtre contre les gaz et vapeurs organiques de type A - point d'ébullition > 65 ° C: A1: <1000 ppm; A2: <5000 ppm; A3: <10 000 ppm.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	marron
Odeur:	comme: pétrole.
Seuil olfactif:	non déterminé

**Testé selon la méthode**

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé	
Inflammabilité:	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité:	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair:	> 100 °C	DIN EN ISO 2592
Température d'auto-inflammation:	non déterminé	
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible	
pH-Valeur (à 20 °C):	10,4	5% - DIN 51369
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	460 mm <sup>2</sup> /s	DIN EN ISO 3104
Hydrosolubilité:	très soluble.	
Solubilité dans d'autres solvants		
Aucune donnée disponible		
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible	OECD 107
Pression de vapeur:	Aucune donnée disponible	
Densité (à 15 °C):	0,989 g/cm <sup>3</sup>	DIN EN ISO 12185
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible	
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible	

**9.2. Autres informations****Informations concernant les classes de danger physique****Dangers d'explosion**

Aucune donnée disponible

**Température d'inflammation spontanée**

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

**Propriétés comburantes**

Aucune donnée disponible

**Autres caractéristiques de sécurité**

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### ADDINOL Penta-Cool WM 102

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 8 de 13

#### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

##### 10.1. Réactivité

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

##### 10.2. Stabilité chimique

Le mélange est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

##### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

##### 10.4. Conditions à éviter

Cf. chapitre 7 D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

##### 10.5. Matières incompatibles

Réagit avec les : Comburant, fortes

##### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO<sub>x</sub>). suie. Phosphore oxydes

#### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

##### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

###### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mélange non-testé.

###### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine				
	orale	DL50 mg/kg	2700	Rat	
	cutanée	ATE mg/kg	1100		
141-43-5	2-Aminoethanol				
	orale	ATE mg/kg	500		
	cutanée	ATE mg/kg	1100		
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation poussières/brouillard	ATE	1,5 mg/l		
101-83-7	Dicyclohexylamine				
	orale	DL50 mg/kg	200	Rat	Other company data (1978)
	cutanée	DL50 mg/kg	200 - 316	Lapin	Other company data (1977)
					Single oral application by gavage, undil
					other:

###### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.



## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

## ADDINOL Penta-Cool WM 102

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 9 de 13

**Effets sensibilisants**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Contient 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

**Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2. Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien**

non applicable

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mélange non-testé.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 220 - 460 mg/l	96 h	Leuciscus idus	IUCLID	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 108,8 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
101-83-7	Dicyclohexylamine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 62 mg/l	96 h	Danio rerio	Study report (1992)	EU Method C.1
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r > 1 mg/l	72 h	Desmodesmus subspicatus	Other company data (1992)	EU Method C.3
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 8 mg/l	48 h	Daphnia magna	Study report (1999)	OECD Guideline 202
	Toxicité pour les crustacés	NOEC 0,016 mg/l	21 d	Daphnia magna	Study report (1999)	other: OECD Guideline 202, part 2 "Daphn
	Toxicité bactérielle aiguë	CE50 712 mg/l ( )	3 h	Boue activée	Study report (1990)	ISO 8192

**12.2. Persistance et dégradabilité**

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Mélange non-testé.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 10 de 13

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
78-96-6	1-aminopropan-2-ol; isopropanolamine	-0,96
101-83-7	Dicyclohexylamine	2,724

**FBC**

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
101-83-7	Dicyclohexylamine	459		BCFWIN v. 2.1 (2005)

**12.4. Mobilité dans le sol**

Difficilement éliminable de l'eau.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne doit pas être éliminé avec les déchets domestiques. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

**Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)**

120107 Déchets provenant de la mise en forme ou du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Déchets provenant de la mise en forme et du traitement de surface physique et mécanique des métaux et des matières plastiques; Huiles d'usinage à base minérale sans halogènes (sauf émulsions et solutions); déchet spécial

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être éliminés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre (ADR/RID)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** -

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -

**14.4. Groupe d'emballage:** -

**Transport fluvial (ADN)**

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** -

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 11 de 13

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**Transport maritime (IMDG)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** -**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)****14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:** -**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:** -**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:** -**14.4. Groupe d'emballage:** -**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Unless specified otherwise, general measures for safe transport must be followed.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 75

**Législation nationale**

Teneur en COV (OCOV): 0,5%

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,4,5,6,7,8,9,10,12.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 12 de 13

**Abréviations et acronymes**

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Corr: Corrosion cutanée

Skin Irrit: Irritation cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Eye Irrit: Irritation oculaire

Skin Sens: Sensibilisation cutanée

STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Aquatic Chronic: Danger chronique pour le milieu aquatique

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR - Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route; ADN -

Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation

intérieure; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; ATE - Estimations de

la toxicité aiguë; CAO - Compagnie aérienne cargo; CAS - Service des résumés chimiques; DIN - Norme de

l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); GHS - Système général

harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer;

IATA - Association du transport aérien international; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO -

Organisation de l'aviation civile internationale; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime

international; IMO - Organisation maritime internationale; ISO - Organisation internationale de normalisation;

LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population

test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les

navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif);

NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NTP - Programme de

toxicologie national; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS -

Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique;

(Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement

européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits

chimiques; RID - Convention relative aux transports internationaux ferroviaires; SADT - Température de

décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TDG - Transport des marchandises

dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies;

UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB

- Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses

utilisées au travail

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Irrit. 2; H315	Méthode de calcul
Eye Irrit. 2; H319	
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208	Contient 2-n-butyl-benzo[d]isothiazol-3-one. Peut produire une réaction allergique.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**ADDINOL Penta-Cool WM 102**

Date de révision: 14.01.2025

Code du produit: 770088

Page 13 de 13

**Information supplémentaire**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

---

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*